

286.

DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
L'ÉTAT

E Des ouvrages de Charles et
de Edmond Gschaggeny.
offerts en Don, en 1898, par
M^r J. Gschaggeny

[illegible]

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
et des
Bibliothèques publiques

DIRECTION

e Section

N°

Bruxelles, le 3 septembre 1924.
16, Boulevard de Waterloo

777
Tschaggens

Mon cher Fierens,

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

J'ai reçu de M. René Tschaggens une lettre dans laquelle, après m'avoir parlé d'autre chose, il saisit l'occasion de m'exprimer ses regrets de l'ostracisme dont sont frappées les oeuvres de ses oncles Charles et Edmond au Musée de Bruxelles. Il me rappelle que lors de la réouverture plus rien d'eux n'était exposé et que si, en suite de ses démarches et après plusieurs mois, la "Diligence des Ardennes" de Ch. Tschaggens a reparu dans les salles ce tableau n'a cependant pas été placé d'une façon qui lui donne grande satisfaction. Il déplore que les deux autres tableaux "La montée" et "l'Etalon" aient été sacrifiés. Mais le point intéressant de sa lettre est le suivant: Frédéric Tschaggens, fils de Charles, a fait don au Gouvernement d'oeuvres de son père et de son oncle Edmond. Or, d'un accusé de réception signé par M. de Burlet et qui est conservé par les héritiers, il résulte que le donateur a fait ce don sous condition que ces oeuvres figurent au Musée. La volonté du donateur n'étant plus exécutée M. René Tschaggens estime que les oeuvres actuellement reléguées à la réserve doivent faire retour à son frère et à lui-même. Ils pourraient en faire don à leur gré à un Musée Belge ou étranger où elles seraient remises en évidence conformément au désir de feu Frédéric Tschaggens. Que pensez-vous de cela? En droit il me semble que la thèse de

à Monsieur Fierens-Gevaert
Conservateur en chef
du Musée royal des Beaux-Arts de Belgique.
Place du Musée
Bruxelles.

M. René Tschaggeny est assez fondée. Il y a d'autres donateurs et d'autres héritiers de testateurs qui s'inquiètent de la non observation des conditions mises à des dons et à des legs. On voit dans des ministères et locaux officiels pas mal de cadres portant des cartels "Legs Champion de Villeneuve" "Legs J. Godefroy" Don de M. X, etc. et certainement cela prête à commentaires et à récriminations.

En ce qui concerne notamment les cadres de dessin des deux Tschaggeny et les peintures non exposées de Charles que répondrions nous aux héritiers de Frédéric Tschaggeny?

Je sais que Mlle. Van Camp est désespérée que rien de son père, dont le portrait figure parmi les fondateurs de l'Art Libre sur la toile de Lambrichs, ne soit resté au Musée. Van Camp qui n'avait pas un talent bien transcendant, c'est exact, était très populaire et apprécié dans le monde artiste. C'était un homme fin, distingué, charmant, très généreux, qui fut le protecteur efficace du pauvre H. Boulenger à ses débuts et l'ami d'Eugène Smits.

Mlle. Van Camp possède de belles choses, notamment un des plus beaux Boulenger, que, peut être, elle aurait un jour données au Musée si elle n'avait pas à déplorer l'exclusion des oeuvres de son père. D'ailleurs le brave Van Camp était tout de même un artiste plus intéressant que feu M. Géo Bernier dont le tableau est resté au Musée, pour ne citer que celui-là. Dans ces conditions les décisions de la Commission, auxquelles, le jour de la grande liquidation, je n'ai pu participer, me paraissent attaquables.

M. Ghislain de Vertron a jadis donné au Musée le portrait de sa mère par Van Camp. Sans doute la Commission a-t-elle eu tort de l'accepter. Mais le fait étant là M. Ghislain pourrait cependant se plaindre qu'il ne lui soit plus possible d'aller revoir au Musée ce portrait et chercher à faire révoquer sa donation. Un tribunal lui donnerait raison. Il y a bien d'autres cas analogues.

Cela mérite considération.

Croyez, mon cher Fierens, à l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Paul Lambolla

Bruxelles, le 12 septembre 1924.

Mon cher Lambette,

J'ai bien reçu votre lettre concernant les œuvres de Charles et Edmond Tschaggeny et de Camille Van Camp.

Laissez-moi vous rappeler dans quelles conditions a été opéré l'éloignement, de nos collections, de certains tableaux modernes.

I. En suite de fréquentes demandes, émanant directement du Ministère des Sciences et des Arts, plusieurs tableaux furent déposés notamment dans des locaux ministériels; la Commission du Musée qui en fut chaque fois informée, ratifia ces décisions.

II. A la demande du Ministère des Sciences et des Arts, une liste fut dressée en 1921, par la Commission, des tableaux pouvant être mis à la disposition du département. M. le Ministre Destree voulait d'une part dégerger le Musée Moderne en supprimant les seconds rangs, d'autre part mettre des œuvres en dépôt dans certains bâtiments publics et notamment les Musées de province. C'est le ministère des Sciences et des Arts qui indiqua la destination nouvelle des œuvres.

Au lendemain du remaniement du Musée Moderne, à la suite de plusieurs demandes pressantes du Ministère des Sciences et des Arts, demandes faites avant la réouverture même du Musée, une seconde liste de tableaux fut établie par la Commission. M. le Ministre Nolf avait, ~~et~~ ce moment, l'intention de donner ces tableaux à des villes et localités sinistrées pour les dédommager des pertes subies pendant la guerre. Ces villes et localités seraient devenues propriétaires des œuvres. En dressant cette nouvelle liste demandée avec instance par le Ministère, la Commission a marqué son avis que, comme précédemment, les œuvres devaient être mises en dépôt à titre précaire et toujours révocable; c'est pourquoi aussi elle a fait au Département des suggestions pour la destination nouvelle des œuvres. Mais comme pour les autres tableaux, c'est le Ministère qui a décidé en dernier ressort, et c'est lui qui fait la répartition de ces tableaux. La plupart ont déjà été enlevés, par ses soins, de notre Musée; quelques uns sont encore tenus à sa disposition dans nos "réserves."

Je ne parlerai pas de la "qualité" des tableaux auxquels vous faites allusion en particulier.

Nous possédons de Charles Tschaggeny les oeuvres ci-après :

La malle poste des Ardennes. Acquisition de l'Etat en 1864.

La montée. Acquisition de l'Etat en 1888.

Etalon. Don de M. Frédéric Tschaggeny, fils du peintre, en 1894.

de Edmond Tschaggeny :

Etude de boeuf. Don de M. Frédéric Tschaggeny, neveu du peintre, en 1894.

La Malle poste est exposée dans la salle VIII du Musée Moderne.

La Montée est déposée au Ministère des Sciences et des Arts (Direction des Beaux-Arts) depuis le 28 juin 1922.

L'Etalon est déposé au Musée Communal de Louvain depuis le 5 avril 1923 (avec l'assentiment du Ministère).

Etude de Boeuf est déposée à la Cour des Comptes depuis le 8 octobre 1923 (avec l'assentiment du Ministère).

Nous avons possédé de Charles Tschaggeny un cadre avec dessins (don de M. Frédéric Tschaggeny, en 1894) et de Edmond Tschaggeny un autre cadre avec dessins (don également de M. Frédéric Tschaggeny, en 1894). Ces dessins n'existaient plus dans nos collections lors de mon arrivée au Musée. J'ai entendu dire qu'ils avaient été détachés de leur cadre et mis en portefeuille. Ils avaient été déposés dans une armoire, dans l'atelier du restaurateur. Un matin on a trouvé ce meuble fracturé et les dessins avaient disparu. Nous tenons cette déclaration de M. Buése fils qui s'occupait alors de nos restaurations. MM. A.J. Wauters et CH.L. Cardon avaient été mis au courant de la disparition de ces dessins.

Nous possédons de Camille Van Camp les tableaux suivants :

La Mort de Marie de Bourgogne. Acquisition de l'Etat en 1878.

Portrait de Mme de Vertren. Don de Mr Gislain de Vertren en 1910.

La Mort de Marie de Bourgogne est déposée au Musée de Bruges depuis mai 1924 (avec l'assentiment du Ministère).

Le Portrait de Mme de Vertren est tenu à la disposition du Département; il est remisé dans nos "réserves" en attendant que le Ministère ait indiqué la destination nouvelle.

On ne peut pas dire que la Malle Poste de Ch. Tschaggeny est mal placée.

2761
3939

elle est certainement beaucoup mieux présentée maintenant, puisqu'elle se trouvait antérieurement, avec La Montée dans la petite salle VI; dans cette salle qui était peinte alors dans un ton très sombre, l'éclairage latéral empêchait d'y montrer convenablement un tableau. Feu Ch. L. Cardon appelait cette salle le "dépoteir". Jamais, à ma connaissance, une réclamation ne fut élevée par la famille Tschaggieny au sujet de ce placement si peu favorable, non plus que pour l'Etalon et l'Etude de bœuf qui étaient installés dans un coin très sombre, derrière les colonnes, dans la salle IX où, un écran très élevé qui fermait la grande galerie centrale, projetait une ombre très forte. C'est dans cette sombre salle IX que se trouvait également dans le même coin, et au second rang, la Mort de Marie de Bourgoane; le Portrait de Mme de Vertren était remisé dans nos "réserves".

x
x x

Mais vous signalez la situation spéciale résultant du fait que certains tableaux sont entrés au Musée par voie de donation. Je n'ai pas manqué d'attirer sur ce point l'attention de la Commission au moment où elle a dressé la liste de tableaux à élaguer de nos collections. Mais elle a estimé que mieux valait montrer ces tableaux dans des musées de provinces où les conserver dans des locaux ministériels (où les personnes que ces peintures intéressent pourraient aller les voir) que de les garder empilés dans nos réserves où ils seraient pour toujours soustraits à la vue du public. La Commission a pensé que c'était là agir dans l'intérêt de l'artiste.

Le travail d'élimination des tableaux de nos collections a été fait avec conscience et avec la plus ^vite attention. Bien que j'aie personnellement fait des propositions à la Commission, qui m'étaient inspirées uniquement par l'intérêt du Musée, ce travail est une "œuvre collective" résultant de l'accord de la Commission, ratifié par le Ministère. Je constate maintenant une tendance à attribuer exclusivement à la Conservation, la disparition de certaines œuvres de nos galeries; quand le département est directement saisi des réclamations à cet égard, ne pourrait-il éclairer ~~ex ante~~ ⁸ le public sur la voie suivie.

Cette élimination n'est-elle pas aussi "chose jugée"? Voudrait-on pour ^{de} accueillir certaines réclamations, refaire un Musée surencombré où les œuvres significatives, par suite du manque de place, vont de nouveau

avoir à souffrir du voisinage de nombreux tableaux médiocre ? Cet élagage n'a-t-il pas fait précisément de nos galeries un des plus beaux musées modernes ? A part quelques critiques, qui ne sont toujours pas de nature désintéressées, on se plaît à le reconnaître.

Et puis, il faut de la logique. Si nous devons conserver toutes les œuvres entrées dans nos collections, particulièrement celles qui arrivent par voie de donations (vous savez que souvent des dons sont facilement acceptés avec la préoccupation louable de ne pas décourager le donateur qui pourrait nous offrir des œuvres plus désirables) alors nos locaux ne suffiront pas à les contenir, malgré la présence de seconds rangs. Il faudrait que l'Etat les agrandit continuellement, au fur et à mesure des accroissements nouveaux. Nous ne pouvons malheureusement espérer que l'en adopte pareille solution, bien désirable cependant puisqu'elle permettrait d'œuvrer à côté de nos salles où se trouveraient les œuvres les plus significatives, des salles d'un intérêt plutôt documentaire, qui seraient surtout visitées par un public spécialiste. Mais quand ^{vo} verrons-nous cela ? Alors!.....

Recevez, mon cher Lambotte, l'expression de mes sentiments tout dévoués.

~~personnelle~~

Monsieur Humboldt,

J'ai bien vu votre lettre concernant le don
de Charles & Louis Tschuggen et de Camille
Van Camp.

Laissez-moi ~~en~~ l'abord, vous rappeler dans
quelle condition a été opéré l'éclatement, de
une collection, de certains tableaux modernes.

I. L'acte de fréquentes demandes, émanant directement
de l'Université de Sciences et de Arts, plusieurs tableaux
furent déposés ^{au Muséum} dans les locaux au musée; la
Commission du Musée qui en fut chargée pour
en informer, ratifia sa décision.

II. A la demande de l'Université de Sciences et
de Arts, une liste fut dressée ^{fin 1921} par la Commission
de tableaux pour être mis à ^{sa disposition} la disposition.
M. le Directeur devait vouloir ^{dans tout} déloger le
Musée Moderne ~~par~~ en supprimant les seconds
rangs, d'après par méth. ~~de~~ de œuvres
en dépôt d. certains bâtiments publics et
établissant le Musée de province. C'est la
Université de Sciences et de Arts qui envisage
la destination nouvelle de œuvres.

Après les demandes de renseignements du Musée
Moderne, à la suite de plusieurs demandes
présentées de l'Université de Sciences et de Arts,
demandes faites avant la réouverture ^{même} du
Musée, une seconde liste de tableaux fut

établi par la Commission. M. le Ministre
Wolf avait, en ce moment, l'intention de
donner ces tableaux à la ville et localités
diverses pour le dévouement de parts nobles
pendant la guerre. Les collect localités demandent
des œuvres populaires de œuvres. En attendant
cette nouveauté demandée ^{avec instance} par le Ministère,
la Commission a ^{marqué son avis} ~~été~~ qui, comme précédemment,
avant, les œuvres devraient être mis en dépôt
et être prêtées et toujours réversible; et c'est
pour que. aussi elle a fait au Département les
suggestions pour la destination nouvelle des
œuvres. ~~C'est~~ Mais comme pour les autres
tableaux, c'est la Commission qui a décidé
en dernier ressort, et c'est lui qui fait la
répartition de ~~tous~~ ces tableaux. La plupart
ont déjà été enlevés ^{par les villes} de notre Musée; quelques
~~certaines~~ ^{autres} sont encore tenus à la
répartition dans nos "reserves".

x
x x

Je ne parlerai pas de la "qualité" des
tableaux aux gens vous faits attention
en particulier.

Notre position de Charles Trebazzani les
œuvres ci-après.

La salle porte de armoire. acquisition de
acquis par l'état en 1864

La Vierge

acquisition de
acquis par l'état en 1888

Les deux bœufs Étalons

Don de M. Frédéric Tschaggung
jeune, fils du peintre, en 1894

de Samuel Tschaggung:

Étude de bœuf

Don de M. Frédéric Tschaggung
neveu du peintre, en 1894

La salle porte est exposée dans la salle VIII
du Musée national

La Vierge est déposée au Ministère de
l'Intérieur et des Arts (Don de B. A.)
depuis le 28 juin 1922

Les Étalons est exposé au Musée National
et l'œuvre depuis le 5 avril
1923 (avec l'acquisition de
l'œuvre)

Les deux bœufs est exposé au Com. des Bœufs
depuis le 8 octobre 1923 (avec
l'acquisition de l'œuvre)

Les bœufs

2 cadres

restaurés 1905

X

[Nous avons possédé de Charles Tuhopp,
un cadre avec dessin (don de M. Treilhard
Tuhopp, en 1894) et de Benjamin Tuhopp,
un autre cadre ^{avec} dessin (don également de
^{Treilhard} M. Tuhopp, en 1894). ~~des dessins~~
n'existant plus dans une collection ~~de~~
~~de~~ lors de mon arrivée au Bureau. J'en
entendis dire ~~qu'ils~~ ^{qu'ils} seraient été détachés
~~de~~ de leur cadre et mis en portefeuille. Ils
devaient être déposés dans un ~~meuble~~ ^{meuble}
à une armoire, ~~religieusement~~ dans la ~~meuble~~ ^{meuble} l'abbé
de l'établissement. ~~Mais~~ ^{Mais} les autres
~~de~~ ^{de} au ~~meuble~~ ^{meuble} ci-dessus
présenté et le dessin avait disparu.
Nous sommes allés à la location de ~~de~~ ^{de} A.
Faust ~~Monsieur~~ ^{Monsieur} pour remplir alors de nos
recherches. ~~Les~~ ^{Les} M. A. J. Winkler
et M. L. Baron avaient été mis
au courant de la disparition des ~~des~~ ^{des} "

✓

Don pour l'œuvre de Comm. Cde Verbaux les
tableaux suivants :

L'œuvre de Marie de Bruges . Reprise il.
de l'état en 1878

Tableau de Marie de Verton par de M.
Gislard de Verton en 1910.

L'œuvre de Marie de Bruges est reprise
de Marie de Bruges depuis l'année
1924 (avec l'assistance de
M. M. M. M.)

Le tableau de Marie de Verton est ~~par~~ tenu
à la disposition du département ; il
est soumis pour un vœu en
attendant que la Commission ait
indiqué la destination nouvelle

Tableaux ont été au Musé par voie
 de donation. Je n'ai ^{pas} point manqué
 d'attirer sur ce point l'attention de la
 Commission au moment où elle a dressé
 la première liste de tableaux à élaguer
 de sa collection. Elle a estimé que mieux
 valait montrer ces tableaux dans le
 Musé de province, où ^{les} conserver dans
 les locaux ministériels (où les personnes
~~intérieures~~ ~~peuvent~~ que les peintures intéressent
 pourraient aller le voir) que de les
~~laisser~~ ^{garder} empilés dans nos réserves où
~~elles~~ ils seraient pour toujours soustraits
 de la vue du public. La Commission
~~estimait~~ a pensé ^{que} (c'était ^{là} agir dans
 l'intérêt de l'artiste.

[Le travail ~~de~~ d'élimination
 de certains tableaux de sa collection a été
 fait avec ^{avec} la plus grande énergie et la
 plus vive attention. ~~C'est~~ Bien que j'en
^{personnellement} fait des propositions à la Commission,
 qui n'aurait inspirées ^{uniquement} par l'intérêt
 du Musé, ce travail est une œuvre
 collective, résultat de l'accord
 de la Commission, ~~confirmer~~ ^{ratifié}
 par le Ministère. Je constate ^{montrant} ^{une}
 certaine tendance à attribuer exclusivement
 aux la Commission, la disposition

de certains auteurs de nos galeries; quant
 le département et directement rattaché à
 réclamation à cet égard, ne pourrait-il
^{éclairer}
~~répondre~~ ^{en y voyant} ~~le~~ ^{le} ~~public~~ ^{le public}
^{sur la voie nouvelle.}

[Cette est un auteur « est-elle par
 aussi "chose jugée" ? Voudrait-on, pour
~~laisser~~ recueillir certaines réclamations,
 refaire un Musée renouveau ou
 les œuvres significatives, par suite des
 manques de place, vont de nous car de soit
 à rattraper du voisinage de nombreux
 tableaux médiocres ? Cet élagage n'a-t-il
 pas fait précéder de nos galeries un des
 plus beaux musées modernes ? A part quelques
 critiques, qui ne sont toujours pas de nature
 destructive, ^{on} ~~tout le monde~~ se plaît à le
 reconnaître.

[Et puis, il faut se la liquer. ^{fi}
^{Il faut} nous faire conserver toute les œuvres entrées
 dans une collection, ^{surtout part. indécemment celles qui}
~~sauf~~ ^{quant} elles y
 arrivent par voie de donation [voir l'avez
~~vous~~ que peuvent les dons sont parfois
 acceptés avec la préoccupation louable de
 ne pas décourager le donateur qui pourrait
~~être~~ ^{être} un officier de service plus
 désirable, alors nos locaux ne suffisent
 pas à la contenu, malgré la présence de

(8)

serons, ~~à nous~~, rangs. Il faut ~~donc~~
que l'Etat le ^{de} agrandisse continuellement,
au fur et à mesure des accroissements
d'immenses. ~~Vous savez~~ que nous ne pouvons
meilleurement espérer ~~que~~ ^{que l'on} ~~soit~~ adopter
facilement solution, bien desirable cependant
pourvu elle permettrait ~~de nous~~ d'ouvrir
accès à nos salles où se tiennent
les cours la plus significative, des
salle d'un intérêt plutôt documentaire,
qui seraient plutôt visitées par
un public spécialiste. Mais pour
le ~~souvent~~ grand service, n'est-ce pas?
Alors!...

Recevez, monsieur de Lénb. H.,
l'esp. de m. sent G. tous ses vœux;
C'est de m. sent G. tous ses vœux;

Inventaire.

3287

CH. TSCHAGGENY. Choix de dessins. (I cadre) 1,21 X 2,30

don Frédéric Tschaggeny 22 nov. 1894

3288.

Edm. TSCHAGGENY. Choix de dessins (I cadre) 1,21 X 2,30

don Frédéric Tschaggeny 22 nov. 1894

DE

DE

MUSÉE WIERZ

N^o *JHL*

2 ANNEXE

Objet :

Bruxelles, le 23 9^{me} 1905

Insupez le ministre,

Nous avons l'honneur de
vous adresser, sous ce pli, en
double expédition, chacun, deux
factures d'un import total de
200 francs, le chef d'un travail
de restauration, devenu nécessaire
aux croquis et dessins de M. M.
Edmond et Charles Esclapart.
Nous vous prions, M. le
M. de vouloir bien en faire
soigner la liquidation, selon
l'usage, et d'agréer, etc.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

the Secretary

Exercice

Chapitre.....

Credit.

Allocation

[illegible]

Cableaux anciens
Expertises. Restaurations.

24 Rue du Gentilhomme
TÉLÉPHONE 5519 Adr. télégr: PAUL BUÉSO-BRUXELLES

Bruxelles, le



Paul Buésò

Messieurs les Président et Membres de la Commission
directrice des Musées Royaux de Belgique. Doit

MR. F. TILBURY.

Eschaggeny -
Proquis et Dessins.

Voile. Hauteur 126 1/2 x Largeur 235.
Détaché les dessins, nettoye ceux-ci - fourniture
d'un nouveau passe-partout.

Francs 125 ..

Je dis: Cens vingt cinq francs.
"Certifié sincère et véritable."

Paul Buésò.

approuvé le présent Compté:
en son Carreau

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

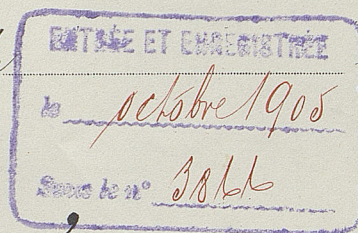
Le Secrétaire, le Président

Amilours D. Fétis

Tableaux anciens
Expertises. Restaurations.

24, Rue du Gentilhomme
TÉLÉPHONE 5519. Adr. télégr: PAUL BUÉSO-BRUXELLES.

Bruxelles, le



Paul Buésó

Messieurs les Président et Membres de la Commission
directrice des Musées Royaux de Belgique. *Doit*

IMP. F. TILBURY.

Öschagggen

Coques et dessins

Coque Haut 126 1/2 x Larg. 235.

Même travail.

Francs

125 1/2

Je dis: Cent vingt cinq francs.
"Certifié sincère et véritable."

Paul Buésó.

M

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire, le Président

approuve le présent Compté
chèque Car d'or

Jm. Lhuillier *C. Lhuillier*

Un devis a été demandé
à M. Jean Paul Pucé, -
restaurateur des musées, -
le 20 mai 1904

A M. Fesericy
L'Esperance
Cf

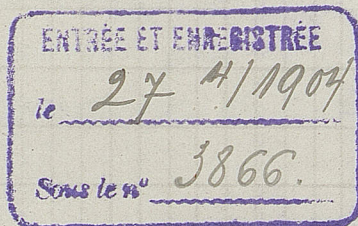
Je vous prie de
me faire connaître
par retour de
votre lettre du 27
avril dernier, pour
avoir fait pour
la restauration
à la suite de
l'état de
conservation des peintures

~~respectable~~ à M M Lemon
à Charles Eschaggany
opportunités et
passe -

Pour les services
d'avis les vobis
Pour offrir à la
fin des offres
de service, mais
il est de l'ordre
que les travaux de
l'opération soient identiques
dans le domaine des
passe, suivant la
instruction de leur la

Personne à la
Celle-ci est M. D.

Bruxelles le 25 Avril 1904
1 Rue de l'Abondance.



Monsieur le Président

Vous aurez sans doute remarqué que les dessins de Monsieur Edmond Tschaggens, mon Oncle et surtout ceux de Monsieur Charles Tschaggens, mon Père, offerts au Musée il y a quelques années, sont aujourd'hui menacés de s'abîmer complètement.

Ces dessins, réunis en deux panneaux, ont été adossés dans le local du Musée à des fenêtres masquées et ont conséquemment subi l'influence néfaste des changements de température.

J'estime, Monsieur le Président, que vous serez comme moi persuadé qu'il est urgent de porter remède à cet état de choses et je viens vous prier de bien vouloir m'autoriser à faire faire le nécessaire à cet effet.

Il s'agirait d'appliquer le tout sur carton suffisamment fort pour qu'aucun jeu ne puisse plus se produire.

Monsieur Clerckx à qui j'ai exposé le

à Monsieur Edouard Fétis
Président de la Commission des Musées Royaux de Peinture
et et et Bruxelles.

cas, m'a dit qu'il était disposé à se charger de ce travail, mais il a fortement insisté sur ce point que vu la délicatesse de l'opération il était impossible de l'exécuter sur place.

Je profite donc du moment où ces œuvres de mon Oncle et de mon Père ne se trouvent pas exposées dans la galerie des dessins du Musée Moderne, pour vous demander de bien vouloir me les confier afin que je puisse les faire mettre en parfait état.

Je suis persuadé, Monsieur le Président, connaissant la bienveillance de vos sentiments, que vous voudrez bien donner suite à ma demande et je vous serais infiniment reconnaissant de me dire quand je pourrai faire retirer les deux panneaux en question.

Si tôt après leur mise en ordre ils seront retournés au Musée et j'aime à croire que dans les circonstances présentes il ne sera pas argué de la rigueur du règlement, attendu qu'il y va tant de l'intérêt du Musée que de la conservation d'œuvres que j'ai à cœur de voir en parfait état.

J'ose espérer Monsieur le Président, que vous m'honorerez prochainement d'un mot de réponse et je vous prie d'agréer toute l'expression de mon respect et de mes sentiments distingués.

Fréd. Schaggeny

3

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 22 Novembre 1894.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 26136.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

—
ANNEXE
—

SOMMAIRE :

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire savoir, en
réponse à votre lettre du 16 Novembre, que vous
êtes autorisés à accepter la donation faite
à l'Etat, par M. Frédéric Eschaggeny, des
œuvres de Charles Eschaggeny et d'Edmond
Eschaggeny qui ont été soumises à votre
examen, et de les faire figurer au Musée
Moderne.

Agnez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre,

J. Buel

À la Commission directrice des Musées de peinture et
de sculpture de l'Etat.

Muselle 16 g^{te} 1846

2
S
A l'honneur & l'honneur
de l'Université & de l'Université
d'Orpèze

L.V.

Notre amour & l'honneur
Notre amour & l'honneur
M. Frédéric Escheggony
app. en dra, aux Musées
de l'Etat, conformément
des dernières volontés
de son père M.
Charles Escheggony,
diverses sources de
Calm. C., & de son
oncle M. Vincent
Escheggony —

En conséquence il a pu
déposer au Palais des B.^{ts}
les ouvrages ci-après si-
gnés :

- 1^o Un tableau de M. Chas. Eschayon -
- 2^o Un cadre contenant un
choix de ses dessins -
- 3^o Un cadre contenant ~~un~~
choix de dessins de M.
Colmeau Eschayon -
- 4^o Deux tableaux (dont
un à choisir) de
M. Colmeau Eschayon
ayant à cet effet
présenté ses 2 musées -

Le Comité a examiné
les ouvrages présentés & en
fait choix, éventuel-
ment, d'un des tableaux
présentés par M. Eschayon.

Il est au surplus
à désirer qu'il soit per-
mis de figurer dans les
Ateliers de l'Etat ~~certains~~
~~certains~~ et M. Eschayon
puisse de vouloir bien
les accepter à son
satisfaction personnelle -
Il en va de même pour
M. le Ministre, qui s'
est vu offrir ^{institutions}
à l'entrée dans M. Eschayon
de l'emplacement à l'Etat

Olivier, M. P. de la

Vizy, fils de docteur

Vendredi 17

A. P. de la

Lent

Bruxelles le 12 Novembre
1894

Monsieur le Secrétaire

D'après les renseignements que vous avez bien voulu me donner par votre lettre du 5 de ce mois, j'ai l'honneur de vous faire par-
venir les œuvres de mon Père et de mon Oncle, destinées

Monsieur Van Moos
Secrétaire du Musée Royal de Peinture

au Musée Moderne de peinture
à Bruxelles -

Agreez Monsieur le Secrétaire
l'expression de mes sentiments
distingués

Fred Schaypue

Mardi 5^e 9^e 1894

A Monsieur Tietoni, Zschuggen
 rue de Cabandunel
 Schaefer

Paris
 En réponse à votre lettre du

4 de la veille

4^e C^{ie} Pour avoir l'honneur
 de vous faire connaître que
 la C^{ie} S^{ie} de l'Union, en
 séance le lundi 28 octobre.

§

12 C^{ie} 12^e de la veille Pour vous faire
 savoir l'urgence d'en
 venir, avant cette date,
 au Palais de B. H. pour
 du Musée N^o 9 / dans
 fin que vous indiquiez,
 les diverses œuvres que
 font l'objet de votre lettre
 précitée.

Veuillez agréer Monsieur

avec nos salutations et de
 la C^{ie} de la veille. 12^e 14

Bruxelles le 4 Novembre 1894

8

Monsieur le Président

Mon regretté Père, Monsieur Charles Tschaggemy, en me faisant connaître ses dernières volontés, me recommanda spécialement d'offrir en son nom au Musée Moderne de peinture de Bruxelles :

- 1^o une de ses oeuvres
- 2^o un cadre contenant un choix de ses dessins
- 3^o un cadre de dessins de son frère Monsieur Edmond Tschaggemy, et
- 4^o un tableau de mon Oncle, qui n'est pas encore représenté au Musée.

Je vous serais reconnaissant, Monsieur, de m'indiquer le jour et l'heure qui vous conviendrait, pour que ces diverses oeuvres puissent être soumises à la Commission directrice des Musées Royaux.

J'envierai deux oeuvres de mon Oncle, afin que la Commission puisse choisir entre elles, suivant le désir de mon Père.

Recevez d'avance tous mes remerciements, Monsieur le Président et agréez, je vous prie, l'expression de ma haute considération.

Frédéric Tschaggemy

Monsieur le Président de la Commission
directrice des Musées Royaux de Bruxelles.